Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215601824-20251202-14_DEC_M_12_25-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	8	Absents excusés :	6
Votants :	14	Pouvoirs :	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LE NINIVEN, Maire.

Etaient présents : Dominique LE NINIVEN, Martine GUÉRIN, Caroline NENEZ, Marie ROLLAND, Denis LE GUENIC, Frédéric LE NY, Sylvie PENFORNIS, André KERAUDREN.

Personnes excusées représentées : Morgane LE POULICHET a donné pouvoir à Marie ROLLAND, Patrick PENFORNIS a donné pouvoir à Sylvie PENFORNIS, Damien SYLVESTRE a donné pouvoir à Frédéric LE NY, Sylvie JAMET a donné pouvoir à Caroline NENEZ, Julie TARDIOLI a donné pouvoir à Dominique LE NINIVEN, Sophie ARENS a donné pouvoir à Denis LE GUENIC.

Marie ROLLAND a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 30 septembre 2025 dont le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2025-06-14 : LECTURE DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 26 MAI 2020 (DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE)

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du 26 mai 2020 confiant au Maire certaines attributions de sa compétence, il a été rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le 30 septembre 2025 :

- Souscription d'une ligne de Trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès du Crédit Agricole. Index : Euribor 3 mois moyenné (2,066% le 25/11/25). Marge : + 1,365%
- Empierrement chemin rural à Coat Huet – 3 330,00 € HT – EDINA TP
- Fourniture accessoires Kubota – 611,08 € HT – Concept Motoculture
- Audit énergétique logements communaux – 1735 € HT – Morbihan Habitat
- Plus value enrobés goasq rue du Midi 2 – 1 184 € HT – Pigeon Bretagne Sud
- Attribution de concession au cimetière : Gladisse GLAHARIC – n°423 – 30 ans – 580 €
- Attribution de concession au cimetière : Nicolas MELEC – n°424 – 15 ans – 72 €
- Attribution de concession au cimetière : Monique EVANO – n°425 – 50 ans – 173 €
- Attribution de concession au cimetière : Marie-Thérèse MAHOT – n°426 – 30 ans – 580 €
- Attribution de concession au cimetière : Yann MARSOLLIER – n°427 – 50 ans – 173 €
- Attribution de concession au cimetière : Hervé GUILLEMOTO – n°428 – 15 ans – 290 €
- Renouvellement de concession au cimetière : Odile CALVE – n°390 – 30 ans – 127 €
- Renouvellement de concession au cimetière : Véronique DEBONNE – 15 ans – 290 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

M. le Maire,
M. Dominique LE NINIVEN